

VHS

LA VIE HOSPITALIÈRE ET SOCIALE

37^{ème} Congrès Fédéral
de la CFTC à Paris

Les 100 ans
de la CFTC

4^{ème} Trophée
des Nounous 2019

Syndicat

CFTC

Santé
Sociaux



SPÉCIAL

37^{ÈME} CONGRÈS FÉDÉRAL DE LA CFTC PARIS 2019

N° 314



MALAKOFF MÉDÉRIC ET HUMANIS se sont regroupés POUR ENCORE MIEUX VOUS PROTÉGER

NOS ENGAGEMENTS

Vous proposer des solutions personnalisées en santé et en prévoyance

Vous aider à concilier bien-être des salariés et performance

Vous garantir des soins de qualité au juste prix

Être à vos côtés dans les moments de fragilité

Vous accompagner en retraite

Agir pour une société plus juste et plus inclusive

malakoffmederic-humanis.com



malakoff médéric
humanis

SANTÉ – PRÉVOYANCE – RETRAITE – ÉPARGNE

NOS DIFFÉRENCES
FONT NOTRE RICHESSE,

NOTRE RICHESSE FAIT NOTRE FORCE...



Le 37^{ème} Congrès fédéral est maintenant terminé. Véritable moment de réflexion mais aussi de convivialité, nous savons que vos représentants présents ont déjà partagé avec vous les meilleurs moments qu'ils ont vécus. Dans ce numéro spécial du VHS, nous voulons vous rapporter l'essentiel des travaux qui ont été engagés. Ils seront votre fil rouge pour les quatre ans à venir. N'hésitez pas à vous en servir au sein de vos syndicats et de vos sections pour y trouver un accompagnement aux nombreuses difficultés qui ne cessent de croître dans nos secteurs sanitaire, social et médico-social.

Les valeurs humanistes que nous partageons sont un gage d'espérance et d'avenir pour nous tous. Plus que jamais, nous devons non seulement les défendre mais surtout les promouvoir. Plus que tous les autres, nous devons être les premiers à combattre toutes ces dérives qui conduisent à la mise en jachère de nos métiers.

Nos amis de l'Ile de la Réunion ont su résumer le challenge qui attend les conseillers fédéraux nouvellement élus, mais surtout l'ensemble de notre « maison CFTC », militants, responsables, adhérents... « **Être au Conseil pour nos différences, nos différences qui font notre richesse, notre richesse fera notre force pour le bien de notre Fédération CFTC** ».

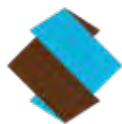
Avec Frédéric Fischbach, notre Secrétaire Général, avec Steve Périmony, notre Trésorier, avec l'ensemble de l'équipe fédérale, permanents, salariés, ce sont ces différences, cette richesse, cette force que nous allons partager avec vous tout au long des quatre prochaines années. ■

“Ce sont ces différences, cette richesse, cette force que nous allons partager avec vous”

Le Président
Patrick Mercier



LA FÉDÉRATION CFTC REMERCE LES ANNONCEURS



AG2R LA MONDIALE

KLÉSIA

PROTECTION ET INNOVATION SOCIALES



malakoff médéric
humanis

SANTÉ - PRÉVOYANCE - RETRAITE - ÉPARGNE



MUTUALITÉ FONCTION PUBLIQUE

POUR LEURS FIDÉLITÉS À NOS VALEURS



Essentiel pour moi



apgis

Institution
de prévoyance



AGENCE CONSEIL
EN COMMUNICATION PAR L'OBJET

SOMMAIRE **VHS** N°314



P.7

ÉDITO PAR LE PRÉSIDENT PATRICK MERCIER.



P.24

TECHNOLOGIES DANS LA SANTÉ.

© DR.



P.12

CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION - MAI 2019 À PARIS.

ÉDITO :

→ PAR PATRICK MERCIER, PRÉSIDENT 3

REMERCIEMENTS :

→ REMERCIEMENTS DE LA CFTC
AUX ANNONCEURS 3

DOSSIER SPÉCIAL CONGRÈS 2019

→ DISCOURS D'INTRODUCTION AU CONGRÈS
2019 PAR JEAN MARIE FAURE, PRÉSIDENT
D'HONNEUR 6/8

→ COMPOSITION CONSEIL ET BUREAU 10/11

→ MÉLI-MÉLO DE PHOTOS 12

→ 100 ANS DE LA CFTC 13/16

→ RÉOLUTION GÉNÉRALE 17/21

→ #LEPLUSIMPORTANT 22/23

→ RÉSULTAT DES ÉLECTIONS 24

→ TROPHÉE DES NOUNOUS 26

→ PLAN DE FORMATION 2019 27

► Fédération CFTC Santé et Sociaux

34, quai de la Loire - 75019 PARIS
Tél. 01 42 58 58 89 - Fax 01 42 58 58 96
E-mail : fede@cftc-santesociaux.fr
www.cftc-santesociaux.fr

► Directeur de la publication :

PATRICK MERCIER
N° C.P.A.P. 1115 S 07601
ISSN 1779-6458
Prix du numéro : 1€ - 46^{ème} année
Imprimerie de la Centrale - 62302 LENS
Tél. 03 21 69 88 44 - Fax 03 21 69 88 40

Mesdames, Messieurs, Chèr(e)s Ami(e)s,

**Bienvenue dans ce lieu de l'Espace Saint Martin,
au cœur de Paris, chargé d'histoire.**

De mémoire, ce n'est pas la première fois que le congrès fédéral s'invite à Paris depuis la création de notre Fédération.

Tout d'abord le congrès de la première mandature de 1935 à 1938 était parisien ; puis de 1948 à 1953 au château de BIERVILLE, ex propriété de la **CFTC** dans l'Essonne et en 1964 au moment de la scission. Même si les itinérances provinciales ont débuté en 1960, nous revenons 55 ans après à Paris pour un congrès en pleine trajectoire de reconstruction du nouveau contrat social.

Également, cette année 2019 se distingue par notre congrès dans la capitale au moment où la Confédération se prépare à célébrer son centième anniversaire organisé en novembre à Marseille. L'année 2019 est également remarquable car c'est la première fois que la mandature qui

s'achève a été confiée à une équipe engagée pour une période de 4 années.

Nous voici arrivés au terme de la 36^{ème} mandature et ce qui nous rassemble aujourd'hui, ce sont tout d'abord nos règles statutaires.

Elles précisent ce rendez-vous important afin

de faire le bilan de la mandature et d'organiser le débat nécessaire à construire notre projet d'avenir commun.

À la lumière du chemin parcouru durant ces quatre années, malgré les embûches qui ont ponctué nos routes, il est une certitude :

Nos engagements fondamentaux, façonnés par chacune et chacun d'entre nous soutiennent notre mouvement de

pensée au plus haut niveau.

Dès le début, pendant le deuxième semestre 2015, le nouveau dispositif opérationnel fédéral 2015/2019 est lancé.

Il sera régulièrement interrogé par des pé-



CIRCULAIRE N°2

LE CONGRÈS DU 15 MAI
AU 17 MAI 2019
FÉDÉRAL À PARIS

**“ Nos engagements fondamentaux, façonnés par
chacune et chacun d'entre nous soutiennent notre
mouvement de pensée au plus haut niveau. ”**



riodes de doutes, de lassitude notamment en début 2017 au moment de la publication des résultats de la mesure de représentativité. Il nous faudra alors revoir notre feuille de route et opérer au remaniement de notre organisation qui s'imposait.

De la section syndicale au syndicat départemental ou multi-départemental à la Fédération, nous avons réussi à nous rassembler et à amener rapidement notre laboratoire d'idées à la hauteur des enjeux.

À force d'affirmer nos actions, de partager nos expertises et de mobiliser notre envie de rester un acteur du nouveau contrat social naissant, une nouvelle stratégie adaptée à nos moyens financiers et humains est mise en place avec le concours de la confédération. Il nous appartient de cultiver cet esprit « du bien commun »



*spécificité **CFTC**, chère à nos valeurs.*

Dans le contexte de crise profonde que nous connaissons aujourd'hui dans notre pays où la défiance s'est invitée dans le débat en brouillant les cartes du dialogue social, nous devons restaurer notre pouvoir d'agir collectivement.

Et d'ailleurs, qui pourrait douter de cette légitimité, après avoir côtoyé la qualité de vos talents !

Talents que vous exercez, sur le terrain ou en responsabilité locale, départementale ou nationale, avec compétence, en confiance, conciliant rêve, passion et réalité donnant tout son sens à la recherche d'équilibre et de progrès social indispensables à une société plus juste.

*OUI! Nos valeurs **CFTC** fondent notre obstination à construire une société plus juste.*

«Nous avons le devoir d'être unis pour honorer la mission qui nous est confiée.»

Elles nous invitent à nous mettre en route sans perdre de temps pour activer notre ambition pour les années futures.

Ainsi, parce que nous appartenons à une communauté d'action et de pensée qui place la dignité de l'homme au-dessus de tout, qui croit en la richesse de l'homme dans sa diversité, nous avons le devoir d'être unis pour honorer la mission qui nous est confiée.

C'est pourquoi, du militant aux responsables départementaux ou multi-départementaux aux responsables nationaux, je partage avec vous l'ampleur de notre responsabilité de notre engagement syndical dans la société.

Aussi, permettez moi de remercier chaleureusement l'ensemble des membres du Conseil Fédéral pour le formidable travail accompli dans les différentes instances, bureau et conseil de notre Fédération.

Merci à nos collaboratrices et collaborateurs salariés de la Fédération qui ont su mettre leurs compétences au service du mouvement.

Merci à nos permanents Fédéraux qui ont assuré sans faille les dossiers politiques.

Permettez moi un merci particulier à Jérôme DEPAIX Secrétaire Général de la Fédération qui a assuré la première partie du mandat et Patrick MERCIER Secrétaire Général de la Fédération qui assure la seconde partie ainsi que notre trésorier actuel Steve PERIMONY.

Un merci tout particulier à ceux qui sont restés pendant toute la durée du mandat pour accompagner la présidence en conseils attentifs et assurer une présence **CFTC** dans diverses instances de nos partenaires :

Jean-Marie SCHARFFE, Christian CAILLIAU, Denis LAVAT sans oublier le concours de nos présidents d'honneur André HOGUET et Bernard VINSONNEAU.

Un chaleureux merci, à nos amis de la Fédération Force de Vente qui durant tout le mandat nous ont apporté un soutien.

Vous toutes et tous soyez assurés que cette expérience d'engagement de construction collective vécue à vos côtés durant ces quatre années, lors de mes déplacements en région ou bien dans nos multiples échanges, restera gravée dans ma mémoire. C'est avec fierté, honneur et émotion que je déclare ouvert le 37^{ème} congrès de la Fédération **CFTC** santé et sociaux ! ■

Que vive notre CFTC !

Le Président d'Honneur
Jean-Marie Faure



Économiquement vertueux, socialement indispensable

Ensemble, relevons le défi

d'une culture prévention pour tous et à chaque étape de la vie.

- 4 français sur 10 ne vont pas chez le dentiste. Pourtant, la santé bucco-dentaire est au cœur de la santé globale ⁽¹⁾
- 160 000 cancers évitables sur un total de 400 000 diagnostiqués chaque année ⁽²⁾
- 15,2 % des 3 millions de travailleurs non-salariés en risque d'épuisement professionnel ⁽³⁾

Sources : (1) UFSBD, (2) e-cancer 2017, (3) Étude BPI France Observatoire Amarok



Plus d'information sur
[www.ag2rmondiale.fr/
branchez-vous-sante](http://www.ag2rmondiale.fr/branchez-vous-sante)
[bgbranchezvousante@
ag2rmondiale.fr](mailto:bgbranchezvousante@ag2rmondiale.fr)



branchez-vous santé



PRÉSENTATION CONSEIL & BUREAU

Développement et formation : deux axes forts de la Fédération. Des syndicats, un conseil, un bureau pour une mise en œuvre.

Conformément à l'article 5.1 de nos statuts, le Congrès, instance suprême de la Fédération, s'est tenu du 15 au 17 mai dernier, à Paris. Il a élu un Conseil composé :

- de membres élus à parité entre les 3 pôles (sanitaire public, sanitaire privé et social, médico-social, aide aux familles et services à la personne) ;
- de membres désignés par les Syndicats numériquement les plus importants (conformément à l'article 5.7 des statuts fédéraux).

Au soir du 16 mai, le premier conseil s'est

réuni pour élire en son sein, au scrutin majoritaire, un Bureau chargé, par délégation du Conseil, de la gestion et de l'administration de la Fédération dans l'intervalle des réunions du Conseil et du Congrès ainsi que de l'application des décisions prises par ces derniers (article 5.22) :

Durant les 4 années à venir, le Bureau fédéral mettra en œuvre les orientations générales votées par le Congrès au travers de la résolution générale (voir par ailleurs) avec deux axes forts : **le développement et la formation.** ■

Le Président
Patrick Mercier

**Les membres du Conseil,
Congrès 2019.**



CONGRÈS 2019

CONSEIL FÉDÉRAL

BUREAU FÉDÉRAL

PRÉSIDENT
PATRICK MERCIER



VICE-PRÉSIDENT

Coordonnateur du Pôle
Social et Médico-social
ALI LAAZAOU

VICE-PRÉSIDENT

Coordonnateur du Pôle
Sanitaire Public
SABINE LEBRUN

**SECRÉTAIRE
GÉNÉRAL**
**FRÉDÉRIC
FISCHBACH**

TRÉSORIER
**STEVE
PERIMONY**

**TRÉSORIER
ADJOINT**

Chargé
du développement

**ERIC
BACHELIER**

**SECRÉTAIRE
GÉNÉRALE
ADJOINTE**

Chargée de l'Aide
aux Familles

**AURÉLIE
SAGEZ**

**SECRÉTAIRE
GÉNÉRAL
ADJOINT**

Chargé du pôle
Sanitaire Privé

**BRUNO
DELHOMME**

**SECRÉTAIRE
GÉNÉRAL
ADJOINT**

Chargé du
suivi des structures

**DAVID
ALLET**

**SECRÉTAIRE
GÉNÉRAL
ADJOINT**

Chargé du Pôle
sanitaire Public

**CHRISTIAN
CUMIN**

**MEMBRE
DU BUREAU**

Chargée
de Formation

**DOMINIQUE
VISTICOT**

**MEMBRE
DU BUREAU**

Pôle social
et Médico Social

**ÉLIANE
LONCO**

**MEMBRE
DU BUREAU**

Chargée
des élections FPH

**HÉLÈNE
MIKA**



MÉLI-MÉLO DE PHOTOS





CLIN D'ŒIL FÉDÉRAL SUR LE CENTENAIRE CFTC

Hommages aux militants fédéraux engagés dans la Confédération.

En préalable, à l'intention des moins anciens, rappelons que le syndicalisme n'a été légalement autorisé qu'en 1884, les premiers syndicats chrétiens voyant le jour dès 1887, regroupés donc en Confédération en 1919. Nos archives fédérales ciblent la création du premier groupement d'infirmières en 1922 intitulé Union Catholique des Services de Santé, la Fédération Santé Sociaux étant créée en 1935. L'architecture de notre **CFTC** repose sur les 2 branches d'une grande échelle, avec les indispensables barreaux, que vous êtes tous et qui consolident l'édifice entre ses versants géographiques interprofessionnels et ses montants fédéraux professionnels.

Ainsi, en cette année de centenaire de la **CFTC**, et sur demande confédérale, nous avons choisi de participer à ces commémorations en ciblant le parcours de certains des militants fédéraux qui se sont engagés au service de la confédération, et parfois dans des rôles éloignés de leur formation initiale.

Cette liste d'engagements individuels n'a pu se développer que grâce à la Fédération en facilitant les investissements interprofessionnels, à l'instar de certaines structures qui empêchent leurs militants de « s'éparpiller » alors que notre mouvement a bien besoin de ces partages de motivations croisées pour évoluer harmonieusement. ■

Denis Lavat





MAURICE GÉBUSSON

Président Fédéral ;
Co-Pilote Confédéral.
Ouvrier dans un
établissement privé
CC 51 d'Ile de France.
Maurice a notamment
œuvré dans la
continuation CFTC après
la scission de 1964.



ANDRÉ HOGUET

Vice-Président Fédéral ;
Pilote Confédéral CNAM.
Cadre de santé dans un
établissement public des
Hauts de Seine, André aura
porté les positions CFTC pour
défendre les personnels dans
les budgets de la sécurité sociale



GÉRARD SAUTY

SG Fédéral ; SGA
et Pilote Confédéral Europe.
Educateur dans un établissement
66 de Picardie, Gérard était tombé
dans la marmite dès sa naissance
derrière son papa Président
Confédéral, avant de devenir un pilier
de la Fédération et engagé confédéral
pour les affaires européennes.





MICHEL PICARD

Président Fédéral ; SGA Confédéral, Pilote Conseil Économique et Social. Technicien biomédical dans un établissement public de Bretagne, Michel a piloté l'organisation et le développement interne tout en portant notre drapeau au CES.



BERNARD SAGEZ

Président Fédéral ;

Trésorier puis SG Confédéral.

Cadre de santé dans un établissement public d'Alsace, Bernard a organisé le déménagement du siège fédéral avant

de prendre en charge la trésorerie

Confédérale puis assumer la lourde charge

de secrétaire général tout en aidant la

Fédération à sortir des plus grandes

difficultés en 2017.



JEAN-MARIE FAURE

Président Fédéral ;

Pilote Confédéral Handicap

et AGEFIPH.

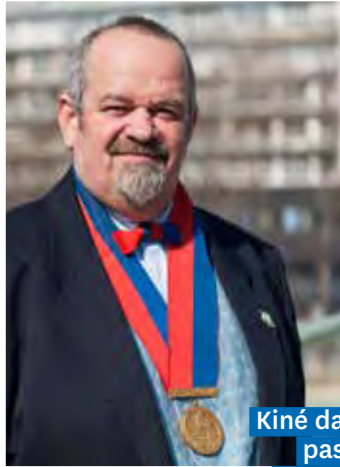
Éducateur dans un établissement privé

d'Alsace, Jean-Marie a assumé la lourde

charge de Président de l'AGEFIPH

avant d'accéder à la Présidence Fédérale.





DENIS LAVAT
Vice-Président Fédéral ;
Pilote Prud'homie et Écologie.
Kiné dans un hôpital privé 51 de Paris,
passionné par la Prud'homie, puis
parachuté dans l'écologie, alors que
j'étais déjà plus mûr que vert.



**PIERRE BAPTISTE CORDIER
SIMONNEAU** ; Permanent Fédéral ;
Pilote Droits de l'Homme.
Educateur dans un établissement
social privé de Paris, Pierre
Baptiste tient le flambeau confédéral
pour les droits de l'homme.



ALINE MOUGENOT
Co-Pilote Formation
Professionnelle ; Administrative dans un
établissement social privé de Lorraine,
Aline est mise à disposition à temps
partiel à la confédération
pour suivre la formation continue.



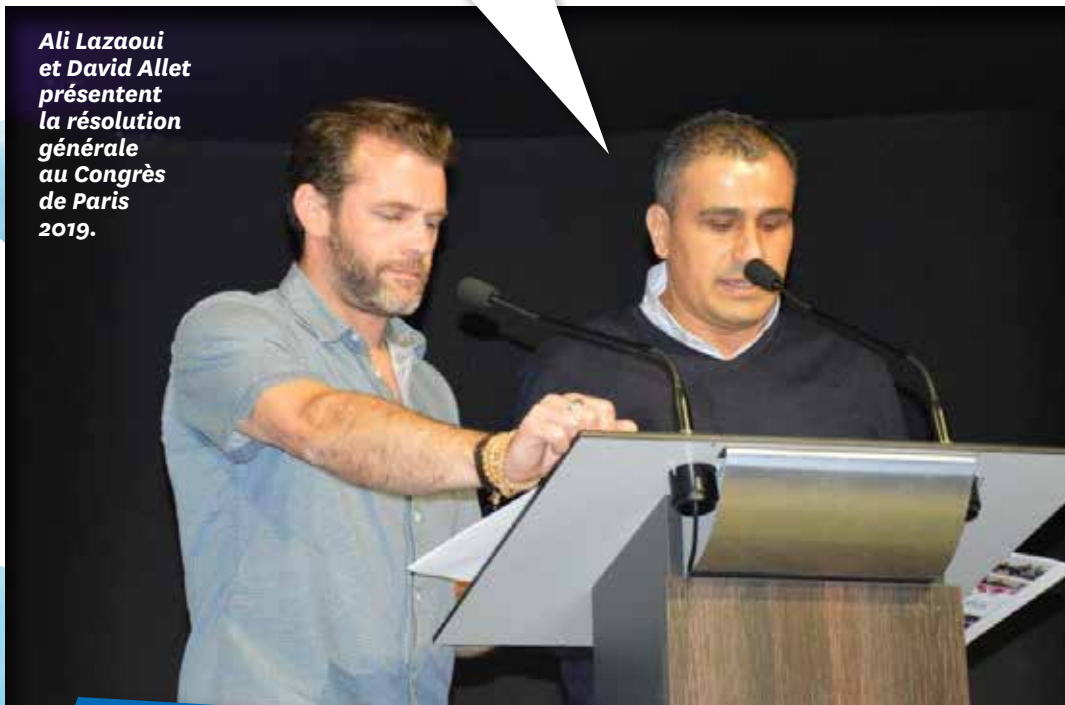
CHRISTIAN CUMIN
SG Adjoint ; Pilote Inter
fonctions publiques.
Cadre de santé dans un établissement
public d'Oyonnax, Christian porte
la difficile tâche de coordonner les positions
CFTC sur les 3 piliers de la Fonction Publique.



CHRISTIAN CAILLIAU
Président Fédéral ;
Co pilote CN Allocations
Familiales.
Cadre de santé
dans un établisse
ment public du Nord,
Christian a présidé
la Fédération tout
en étant administrateur
puis chef de file CFTC
au niveau national CAF.

UNE RÉOLUTION GÉNÉRALE AVANT-GARDISTE...

*Ali Lazaoui
et David Allet
présentent
la résolution
générale
au Congrès
de Paris
2019.*



Avant de vous présenter la résolution générale, nous tenons à remercier l'ensemble des collaborateurs qui ont œuvré pour l'élaboration de celle-ci (Ali, David, Mireille, Mariannick, Éric, Jacques, Danielle, Thierry).

En cette période de transition dans nos pratiques professionnelles ainsi que dans l'organisation de notre Fédération, nous avons tenu à vous sensibiliser, vous fédérateurs d'aujourd'hui et de demain.

▶ RÉSOLUTION GÉNÉRALE

Votée par le Congrès, avec un objectif : bâtir la Fédération CFTC Santé Sociaux connectée de demain

La révolution numérique a d'ores et déjà débuté. Elle va s'intensifier. Elle va bouleverser notre société et particulièrement le monde du travail. La **CFTC**, forte de ses valeurs depuis 100 ans, a toujours su s'adapter et évoluer en anticipant les bouleversements sociétaux et professionnels.

Sur cette question, la **CFTC** a déjà formulé des propositions, en œuvrant par exemple pour la mise en place d'un Grenelle de la robotique et du numérique. La Fédération Santé Sociaux souhaite au travers de sa résolution

générale s'inscrire sur cette ligne politique. A cet effet, le groupe de travail a déterminé deux orientations :

1 l'une concerne **les champs professionnels fédéraux** qui, au-delà des statuts différents, ont la même spécificité : l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité (personnes dépendantes, souffrantes, en situation de handicap physique, mental et social).

2 l'autre concerne l'utilisation des outils numériques au service de notre **développement syndical et fédéral**.

A. POUR NOS CHAMPS PROFESSIONNELS

Face à cette modernisation, la **CFTC** aura comme obligation de veiller à ce que l'humain soit au cœur de nos missions au quotidien et reste essentiel. Le numérique, la robotique doivent être et rester des outils au service des professionnels et des usagers. L'avancée numérique doit permettre de dégager du temps : ce temps doit être impérativement dédié à l'amélioration des conditions d'accueil des usagers et se traduire notamment, par une amélioration des conditions de travail des agents et des salariés.

L'émergence du tout numérique va générer irrémédiablement une évolution de nos métiers par la création de nouvelles qualifications. A contrario, elle sera également à l'origine de la disparition de certaines compétences actuellement existantes. Par conséquent, forts de ce constat, nous devons veiller à ce que cette adaptation puisse être

pérenne en priorisant les formations des agents et salariés concernés par cette mutation importante pouvant entraîner la disparition de leur emploi et ainsi leur garantir une reconversion professionnelle aboutie. Cela doit se traduire nécessairement par une montée en compétences. L'accès à des offres de qualifications nouvelles doit être synonyme d'attractivité et ne doit pas être subi comme une contrainte par les personnels. En finalité sur cette thématique extrêmement importante et vaste, notre Fédération aura pour obligation de prévenir la société inclusive sur le risque de la fracture numérique. Oui à l'évolution technologique au service des salariés, mais cette évolution ne doit surtout pas avoir comme vocation de suppléer les salariés ou de leur ôter toute capacité d'autonomie et de prise de décision. Anticipation, formation, amélioration de la qualité de vie au travail et d'accueil sont les axes de travail que nous aurons



la responsabilité de promouvoir lors de cette prochaine mandature car l'enjeu est fondamental : n'écartier aucun collègue et

veiller à ce que le numérique reste un outil de performance au service de l'humain et non l'inverse.

B. CONSÉQUENCES DE L'ÉVOLUTION NUMÉRIQUE

L'impact de cette révolution numérique sur notre Fédération syndicale. Nous devons prendre en considération et utiliser ces ou-

tils qui sont une véritable opportunité pour notre développement au regard du contexte qui est le nôtre.

UN CONTEXTE DE CRISE

Le contexte, nous le connaissons, nous avons lors du dernier cycle échoué de peu à l'élection TPE pour ne citer que cette élection qui était extrêmement importante pour notre Fédération puisque les fonds fédéraux provenaient essentiellement de ce champ professionnel. Pour autant, malgré cette difficulté et l'héritage d'une situation financière non souhaitée, nous avons su continuer à œuvrer pour la défense et la représentation des salariés avec le soutien de notre Confédération.

Avec la nouvelle mandature, il est impératif que l'ensemble du mouvement (acteurs fédéraux, départementaux, sections, salariés...) puisse se mobiliser en cohésion et en cohérence pour toutes les échéances

électorales. **Il n'est pas inutile de rappeler que les pôles existants au sein de notre Fédération n'ont qu'une vocation fonctionnelle. Pour exemple, les élections de la fonction publique, du secteur privé... ne doivent pas uniquement concerner les militants rattachés à ces pôles fédéraux, elles concernent l'ensemble des militants de notre Fédération.**

Nous avons le devoir par conséquent de faire corps pour parvenir à influencer sur notre avenir. Certaines de ces échéances sont à notre portée et qu'elles **ne dépendent que de NOUS**. Pour y parvenir, nous avons à notre disposition des outils numériques qui évoluent. Nous avons l'obligation de les exploiter.

A. L'UTILISATION DES OUTILS NUMÉRIQUES AU SERVICE DE NOTRE DÉVELOPPEMENT

- Formation des responsables fédéraux ;
- Formation des militants ;
- Formation des salariés ;
- Développement de nos moyens humains ;
- Décentralisation de notre activité ;
- Visibilité, communication ;

- Élaboration d'outils à destination des syndicats départementaux et sections syndicales ;
- Amélioration de notre gestion des données (adhérents).

Ces items feront l'objet d'une réflexion dès le début de la nouvelle mandature.

B. CONSTRUIRE UNE MÉTHODE ADAPTÉE

1. La Formation syndicale

Deux objectifs majeurs : L'initiation et le perfectionnement au service du déve-



En préambule à cette conclusion, nous affirmons que cette résolution générale est un véritable cap politique.



► loppement. Nous devons être conscients que sur cette thématique, nous avons la capacité de devancer les autres organisations syndicales et ainsi favoriser notre développement. C'est pourquoi l'axe for-

mation est extrêmement important. Nous devons veiller à former l'ensemble des militants et salariés de nos champs fédéraux. Elle doit être continue et générer une synergie positive.

2. L'organisation fédérale

Le « télé-militant » est un mode d'organisation que nous devons étudier car ils peuvent être des sources d'économies potentielles (trajet, repas...) mais essentiellement ils peuvent via nos militants actifs compenser la perte de nos moyens humains (permanents syndicaux) qui a eu évidemment une incidence sur le dévelop-

pement et le suivi de nos actions. Toutes les nouvelles organisations en lien avec les possibilités offertes par le numérique devront faire l'objet d'une réflexion fédérale en concertation avec l'ensemble des acteurs. La Fédération Santé Sociaux connectée permettra, après une validation indispensable, d'agir en son nom en toute circonstance.

3. Visibilité, communication

Si nous sommes déjà présents sur les réseaux sociaux, nous devons accentuer cette tendance en incitant particulièrement nos sections syndicales en les accompagnant afin de créer cet outil de visibilité et de communication auprès des salariés. Bien évidemment, un préalable s'impose, sécuriser l'utilisation de ce mécanisme. En les informant sur les risques inhérents à l'utilisation d'un tel dispositif.

- En ayant une communication conforme à nos statuts et à la ligne politique de notre organisation syndicale ;
- Nous pourrions ainsi mettre à leur disposition des fiches outils (un vade-mecum de création, une charte de bon fonctionnement, une

charte graphique commune...).

D'autre part, l'utilisation des réseaux sociaux vise à rendre compte de notre positionnement, du travail effectué par les personnels de nos champs fédéraux et auprès de nos adhérents. Cette présence ne doit pas être négligée bien que son exploitation ne soit pas quantifiable en termes de retour sur « investissement », nous avons le devoir d'y être présents. Enfin, les réseaux sociaux évoluent. De nouveaux réseaux apparaissent et sont souvent prisés par notre jeunesse. Là encore, nous devons faire preuve d'innovation et de visibilité en ciblant leurs attentes (parcours de formation, instituts de formation, jobs d'été...). Parmi eux, il y aura les militants de demain.

4. Amélioration de la gestion de nos données

En conformité avec le RGPD (règlement général sur la protection des données), nous avons le

devoir de « dépolluer » nos fichiers et particulièrement notre base de données INARIC.

En lien avec les syndicats départementaux et multi-départementaux, une communication visera à rappeler à l'ensemble des utilisateurs de veiller à renseigner correctement notre base de données.

Nous devons impérativement gagner en efficience. Cela sera générateur d'économie

(VHS...) mais surtout cela nous permettra d'obtenir une visibilité sur l'évolution réelle de nos adhésions par secteur d'activité. C'est un travail fastidieux à réaliser au premier abord pour ensuite devenir un véritable outil facilitateur.

CONCLUSION

Cette résolution générale via sa thématique particulière et technique est un véritable cap politique donné à notre Fédération pour cette prochaine mandature. Bien évidemment, elle n'est pas exhaustive sur le sujet et elle ne peut l'être car il s'agit d'une matière vivante en mutation et en évolution

constante. Nous avons pris le parti de considérer cette révolution comme étant une opportunité parce nous pensons uniquement comme étant un outil au service de l'être humain. Pour autant, nous sommes bien conscients des risques du tout numérique et de l'arrivée de la robotique dans un contexte économique complexe. Face à cela, nous devons être nécessairement vigilants et proactifs. Alerter, informer, proposer, communiquer afin d'anticiper une éventuelle dérégulation et dérive de nos secteurs.

En préambule à cette conclusion, nous affirmons que cette résolution générale est un véritable cap politique car cette mutation a déjà débuté et elle va bouleverser nos pratiques, nos organisations et nos emplois.

La Fédération Santé Sociaux doit être, sur ce sujet majeur, présente auprès des professionnels. C'est une nécessité mais également une opportunité à saisir car nous avons le devoir et la responsabilité d'agir. Agir pour les personnels mais également pour notre mouvement, pour son développement.

Ces outils existants peuvent véritablement nous aider dans notre volonté à accompagner notre Fédération mais ils ne le feront pas à notre place. C'est l'ensemble des militants et salariés de notre Fédération qui aura cette responsabilité, faire vivre la **CFTC**

santé sociaux. Comme vous le savez, les défis qui se dressent devant nous sont à eux seuls une résolution générale, mais cette résolution générale telle que nous vous la présentons fixe un cap politique à court, moyen et long terme. Il nous appartient de la faire vivre au service de notre syndicalisme de construction.

Ensemble, nous y parviendrons... ■

Ali Lazaoui, Vice-Président

David Allet, Secrétaire General Adjoint



“ *L'intelligence artificielle nous poussera aussi à mobiliser les ressources cachées de notre créativité. Nous n'allons pas être remplacés par l'intelligence artificielle, nous allons être promus.* ”

Garry KASPAROV (source Le Parisien 09 mai 2019)

TECHNOLOGIES DANS LA SANTÉ

Selon certaines études, 13 millions de français se trouvent en difficulté face au numérique. En parallèle à cela des travaux font état de la disparition prévisible de 10 % des métiers et de la transformation profonde de 50 % des métiers au cours des prochaines années, induites par le digital.

Ce constat a poussé notre Fédération à axer son traditionnel thème sur ce sujet prégnant pour les professionnels de nos champs fédéraux.

En effet, au cours des prochaines années, les nouvelles technologies vont bouleverser comme jamais notre système de santé et d'aide aux personnes. Or, si les travaux se multiplient sur l'impact de ces technologies pour les patients et notre système de santé, **les conséquences pour les professionnels** restent à ce stade que trop peu documentées.

Nous avons invité le Think-Tank #leplusimportant. Cette jeune association a été fondée fin 2017, rassemble déjà plus de 250 experts et professionnels de tous âges et tous horizons. Ce groupe de réflexion s'est récemment penché sur « **Les révolutions technologiques dans la santé : préparer les professions de santé** ».

Lors de notre congrès, Mathias Dufour ainsi que sa collègue Elisabeth Hachmanian ont rappelé les grandes innovations technologiques qui auront un impact sur les professionnels

de la santé et leurs usagers :

- Intelligence Artificielle (IA) ;
- Réalité Augmentée (RA) ;
- Internet des Objets (IoT) ;
- Robotisation ;
- Réalité Virtuelle (RV) ;
- Impression 3D.



Ils ont présenté leur constat de ces nouvelles technologies sur les métiers de la santé et ont terminé par leurs recommandations :

I. Transformer le modèle de recrutement et de formation initiale :

- I.1. Adapter les critères de recrutement et objectifs de formation ;
- I.2. Réduction de la durée des formations initiales ;
- I.3. Accompagnement des formateurs ;
- I.4. Diversification des sources de recrutement.

II. Accélérer la transition à large échelle des compétences et des conditions d'exercice des professionnels en activité :

- II.5. Prospective accrue sur l'impact des Tech sur les professionnels ;
- II.6. Développement des cursus complémentaires de formation continue ;
- II.7. Déploiement du mentoring inversé (les plus jeunes apprennent aux plus anciens) ;

13 MILLIONS
de français se
trouvent en
difficulté face au
numérique.

© DR



Elisabeth Hachmanian
Consultante
Leplusimportant



Mathias Dufour
Président
Leplusimportant



Frédéric Fischbach
Secrétaire Général
CFTC Santé Sociaux

- II.8. Utilisation du numérique pour reconnaître les compétences de chacun ;
- II.9. Veille sur les risques psycho-sociaux ;
- II.10. Amélioration par la Tech de l'évaluation et l'auto-évaluation des pratiques.

III. Soutenir et éclairer les professionnels :

- III.11. Concertation sur l'idéal professionnel à l'ère des Tech ;
- III.12. Soutien à la mise en action des professionnels ;
- III.13. Appui des innovations Tech portées par les professionnels ;
- III.14. Dialogue Social sur l'impact des Tech pour les professionnels ;

IV. Faciliter le changement institutionnel

- IV.15. Ajustement de l'Architecture des professionnels de santé ;
- IV.16. Évaluation de l'impact RH des innovations Tech soumises au remboursement ;

- IV.17. Évolution du cadre éthique ;
- IV.18. Évolution des modèles de rémunération ;
- IV.19. Plan d'investissement dans les compétences ;
- IV.20. Nouveaux outils de régulation RH du ministère et des agences sanitaires.

Face aux inquiétudes inhérentes à ces transformations de notre modèle de société et fort de ce constat, notre Fédération devra être vigilante que ces nouveaux outils soient au service des agents et des usagers et qu'ils ne soient pas qu'une source d'économie. Mobilisons-nous pour l'égalité des chances et la lutte contre l'insécurité économique induites par ces mutations, en particulier parmi les moins favorisés et les classes moyennes. ■

Frédéric Fischbach, *Secrétaire Général*
Linda Serreau, *Chargée du thème*



GROUPE SOS
santé

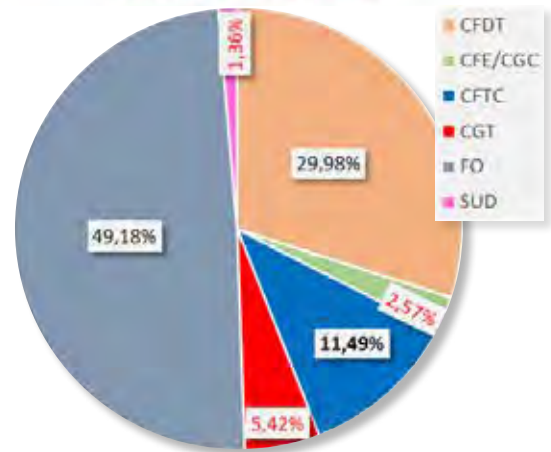
ÉLECTIONS CSE GROUPE SOS SANTÉ

Les élections au sein de l'Association « Groupe SOS – Santé » se sont déroulées du 20 au 22 Mai 2019 pour le 1^{er} Tour et du 3 au 5 Juin pour le second Tour.

L'engagement de l'ensemble des militants des établissements du Groupe SOS Santé ont permis à la **CFTC** de regagner sa représentativité. En effet, celle-ci avait été perdue suite à la reprise de plusieurs structures par une association où la **CFTC** n'était pas encore implantée.

Lors du 1^{er} tour des élections, la **CFTC** a obtenu un score tout à fait honorable avec 11,49 % des suffrages valablement exprimés alors qu'elle est présente que dans 3 établissements (Le KEM – Jean Jaures – Forbach/Saint-Avold) sur les 7 que compte cette association. La moyenne des voix **CFTC** sur les sites implantés représente tout de même 28.30% des suffrages.

Représentativité Nationale Groupe SOS Santé



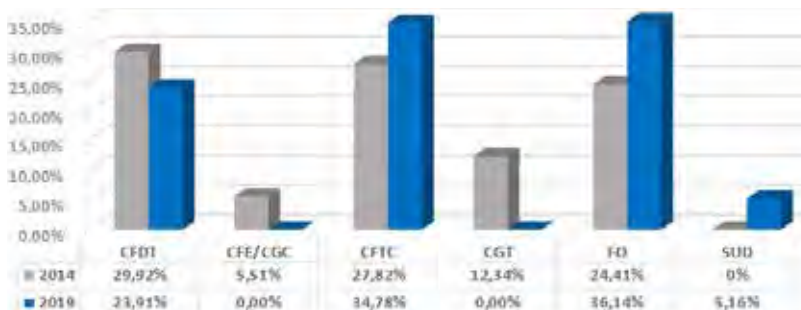
FOCUS SUR L'ÉTABLISSEMENT DE FORBACH/SAINT-AVOLD

La section **CFTC** du Centre Hospitalier de Saint-Avold et du Centre de Gériatrie Saint François de Forbach ont vu leurs résultats progressés de presque 7 % pour atteindre le score de 34.78 % des voix (1^{er} collège : 32.84 % - 2^{ème} collège : 30.40% - 3^{ème} collège : **57.14 %**).

La **CFTC** a remporté 6 des 14 sièges titulaires (1^{er} Collège : 2/6 sièges – 2^{ème} Collège : 2/6 sièges – 3^{ème} Collège : 2/2 sièges). ■

Frédéric Fischbach,
Secrétaire Général

ÉVOLUTION FORBACH/SAINT-AVOLD



indispensables mais fragilisés, **POURQUOI ?**





TROPHÉE DES NOUOUS 2019

Pour la quatrième année consécutive, la Fédération organise son **TROPHÉE DES NOUOUS**, en partenariat avec la FEPEM, l'IRCEM et IPERIA.

Un événement ambiteux pour mettre en valeur une profession trop souvent en manque de reconnaissance.

Assistants maternels et gardes d'enfant sont des métiers trop peu mis en lumière et pourtant ils jouent un rôle majeur dans la société de demain. C'est dans le premier environnement de l'enfance que se mettent en place les fondamentaux qui conduisent à l'épanouissement de celle-ci.

La spécificité de cette profession soumet l'exercice de ses emplois aux contraintes de l'isolement, du manque d'information, d'une rémunération peu élevée. La CFTC revendique la reconnaissance et la valorisation de ces métiers.

C'est parce que la CFTC a toujours mis en avant la famille et notamment ici la dimension éducative portée par ces métiers, que la Fédération CFTC-Santé Sociaux organise annuellement la cérémonie du trophée des nounous.

La 4^{ème} édition des Trophées des Nounous se prépare et les candidatures sont ouvertes.

Le 23 novembre 2019, lors de cette nouvelle édition, de nouveaux assistants maternels, et de nouvelles assistantes maternelles vont être récompensés à l'Es-pace Saint Martin à Paris lors d'une après-midi festive.

L'entrée est gratuite et il est obligatoire de s'inscrire.

Vous pouvez tous nommer un(e) assistant(e) maternel(le) que vous jugez méritant(e) aux trophées selon les critères suivants :

- Assistant(e) Maternel(le) Salarié(e) du Particulier Employeur ;
- Handicap : soit un(e) Assistant(e) Maternel(le) qui serait en situation de handicap soit un(e) Assistant(e) Maternel(le) qui aurait une attention particulière pour un enfant en situation de handicap ;
- Une association (ou entreprise) ou un baby-sitter ayant mis en place une action particulière pour le bien d'un enfant. ■

Pour déposer une candidature : www.mercinounou.fr

Pour plus d'information, vous pouvez également consulter notre page Facebook :

www.facebook.com/mercinounou.fr

PLAN DE FORMATION 2019

Il reste des places disponibles, n'hésitez pas à vous inscrire

FORMATIONS TOUS SECTEURS	
Communication écrite et numérique 22-23-24 octobre	Militants avec mandat ayant suivi la formation FIME
Communication orale 23-24-25 septembre	Militants avec mandat ayant suivi la formation FIME
Sensibilisation santé au travail 30 septembre - 1 ^{er} octobre	Tout militant
Prévention des TMS 28-29-30 octobre	Membres des CHSCT, DP, CE, DS, RS
Développer sa Section Syndicale 6-7-8 novembre	Militants en charge du développement ayant suivi la formation FIME
Responsables de Syndicat 14-15-16 octobre	Présidents, Secrétaires Généraux et Trésoriers des Syndicats
COSIMO 26-27 septembre	Trésoriers et personnes en charge de la comptabilité

FORMATIONS SPÉCIFIQUES SECTEUR PRIVÉ	
FIME (Formation Initiale des Mandatés et Élus) 16-17-18 septembre 9-10-11 octobre département 19	Nouveaux militants
CSE 10-11-12 septembre 3-4-5 décembre	Représentants du personnel
DS / RSS 21-22-23 octobre	DS et RSS ayant suivi la formation FIME
FPC / GPEC 26-27-28 novembre	Tout militant ayant suivi la formation FIME

FORMATIONS SPÉCIFIQUES SECTEUR PUBLIC	
FIME (Formation Initiale des Mandatés et Élus) 10-11-12 septembre Lyon 24-25-26 septembre Hauts de Seine 10-11-12 décembre (APHP)	Nouveaux militants du secteur public
CHSCT : 2-3-4 octobre à Paris APHP	Nouveaux élus CHSCT
Droit syndical et actualité dans la FPH 12-13-14 novembre	Militants ayant au moins un mandat (CAP, CTE, CHSCT)

CONTACT SERVICE FORMATION : Tél : 01 42 58 98 31
Mail : formation@cftc-santesociaux.fr



SECAFI

Groupe ALPHA



VOUS ACCOMPAGNER TOUT AU LONG DE VOTRE MANDAT

➤ NÉGOCIATION

Vous outiller pour permettre de construire de meilleurs accords qui bénéficieront aux salariés et à la bonne marche de l'entreprise.

➤ FORMATION

Vous permettre de mieux connaître vos droits et vos moyens d'action. N'attendez plus, formez-vous, un élu averti en vaut deux !

➤ CONSEIL

Vous permettre de mieux utiliser vos prérogatives, selon les moments clés de votre entreprise. Pour des solutions concrètes et un dialogue social de qualité.

➤ EXPERTISE

Vous éclairer sur la situation sociale, économique et financière de votre entreprise. Si la Direction s'entoure d'experts, pourquoi pas vous ?



01 53 62 70 00
contact@secafi.com
www.secafi.com

